

Histoire du conservatoire des uniformes de la marine

Etablie à l'occasion de la cérémonie remémorant les 25 ans du conservatoire en octobre 2021

Suite aux bouleversements organisationnels qu'avait connus le ministère dans les années 2010, la mémoire du conservatoire s'était presque effacée et il n'a pas été simple de retracer précisément son origine et son histoire.

L'origine précise du conservatoire du commissariat de la marine, devenu dépôt des modèles puis conservatoire des uniformes est peu connue. S'il n'est ni de père ni de mère inconnus, l'idylle qui lui a donné naissance a été en revanche un temps sujette à controverse.

Est-il né en 1992 des suites des réactions des spectateurs au film « Indochine » dont la reconstitution des uniformes parut bien sommaire à ceux qui les avaient portés quelques dizaines d'années plus tôt ? Est-il né des suites du rassemblement de vieux gréements organisé à Brest au port et en Penfeld en 1992 ?

En effet, à cette occasion, la direction du commissariat de la marine décida d'exposer d'anciennes tenues de marins dans la salle des fours du bâtiment des subsistances. Elle s'aperçut rapidement qu'elle n'en possédait pas. Il fallut alors louer des uniformes à la société française de production (SFP), des uniformes qui répondaient aux besoins des productions audiovisuelles mais qui visiblement ne répondaient pas aux attendus des sciences du patrimoine. Passionnés de « militaria » et spécialistes de l'uniformologie ne purent que relever avec indignation les libertés prises avec la réalité historique. Le directeur local du commissariat reçut quelques lettres de protestation. Il y avait tromperie.

« Indochine » ou « Vieux gréements », Dame marine prit conscience de la faiblesse de son patrimoine en la matière et de la perte de mémoire à laquelle elle s'exposait pour tout ce qui se rapportait au quotidien des marins et à sa petite Histoire, celle sur laquelle se construisent traditions et mémoire collective. Car c'est bien l'étude de ces effets et accessoires du quotidien, la connaissance de ce patrimoine sans valeur artistique et de faible valeur pécuniaire qui permet de comprendre qui étaient nos anciens, ce qu'étaient leur vie et leurs valeurs, leur engagement à la mer et au combat, ce qu'ils nous ont légué et ce que nous leur devons.

Peu après l'affaire des « Vieux gréements » – de l'avis de tous ceux qui s'en souviennent cette affaire semble être la seule raison présidant à la création du conservatoire – fut découverte au service des approvisionnements de la flotte de Brest (aux AF) une collection d'outils, de mobilier, de matériels de navigation et de menus objets maritimes détournés des poubelles et des ventes aux Domaines, collection constituée par les agents du service. L'information remonta au directeur central du commissariat, le commissaire général Voisard qui, le 26 octobre 1992, adressa à la commission permanente du patrimoine naval et aéronaval (CPPNA) un courrier proposant la création d'un conservatoire. Quelques mois plus tard, le 26 mai 1993 (par sa décision n° 68), cette même commission présidée par le vice-amiral d'escadre Turcat instituait sa création et désignait comme chef de projet le commissaire général Moreau qui venait de quitter le service actif. La salle d'exposition principale du conservatoire a été baptisée à sa mémoire.

Le commissaire général Moreau fut donc chargé de constituer le conservatoire des tenues et matériels de vie courante du commissariat, le CO.TE.VI.C à partir des pièces collectées par les AF de Brest.

Le 18 juin 1993, le directeur central du commissariat de la marine fixait dans une directive les objectifs du projet :

- Patrimonial : pour éviter la dispersion et l'oubli des matériels caractéristiques de la vie maritime et de l'équipement du marin (tenues, insignes, armes blanches, pavillons, outillages spécifiques aux métiers maritimes, matériels de table, de plongée, de sauvetage et de survie) ;
- Technique : pour constituer au profit du commissariat de la marine un dépôt de modèles facilitant l'identification des matériels et le suivi de leur évolution ;
- Médiatique et didactique : pour disposer d'un fond et d'une documentation permettant de montrer comment s'équipaient et vivaient les personnels de la marine.

Plusieurs pistes furent simultanément explorées pour consolider et enrichir la collection :

- La reconstitution à l'identique des tenues disparues par le patronnier-gradeur du service technique du commissariat de la marine (STCM), monsieur Roland Agnel, toutes les notices techniques étant encore disponibles dans les collections de bulletins officiels ;
- L'appel aux dons par voie de presse, en particulier dans Cols bleus, appel qui connut un grand succès auprès des familles qui avaient conservé les tenues de leurs aïeux ;
- L'achat chez les antiquaires et en salle des ventes.

En 1995, la corderie était attribuée au CO.TE.VI.C devenu le CCM, conservatoire du commissariat de la marine. Les locaux permettant la présentation des collections furent inaugurés le 14 septembre 1996 par le préfet maritime, le vice-amiral d'escadre Durteste. Le patrimoine de la marine s'enrichit alors d'un écrin remarquable et en conséquence d'une capacité de rayonnement que Dame marine saura rapidement exploiter.

En 1997, la décision est prise de placer le conservatoire sous la responsabilité du service technique du commissariat de la marine (STCM) et de le baptiser "conservatoire du commissariat / dépôt des modèles". Un tel rattachement traduisait la volonté de renforcer les moyens de suivi technique des effets d'habillement dont disposait cet organisme d'administration centrale, lequel pouvait en outre procéder, en toute régularité juridique, aux divers achats extérieurs d'effets anciens en utilisant les crédits d'étude mis à sa disposition.

Le conservatoire était né.

Dès lors les collections ne cessèrent de s'enrichir, les expositions se sont succédées et l'espace de présentation du conservatoire s'est progressivement étendu.

En 2010, le CCM devient le dépôt des modèles, puis en 2017 le conservatoire des uniformes de la marine (CUM). Dans le même temps le service logistique de la marine, le SLM, prend la suite des services du commissariat dans la corderie. Rappelons-les par goût pour les acronymes STCM, SERTEMARCO, MARGECO et SERMACOM...

Au bilan en 2021, le conservatoire est détenteur d'une collection de plus de 10 000 pièces. Les 120 mannequins et les quelques centaines d'objets exposés, soit 20% de la collection, présentent un échantillonnage des effets portés par les marins depuis la fin du XVII^e siècle jusqu'à nos jours : 230 années de mémoire.

Le conservatoire sera prochainement doté d'un conseil scientifique qui sera chargé de fixer la politique de gestion des collections, d'identifier les biens méritant d'être classés « biens culturels » et de guider le SLM en matière d'acquisition, notamment du fait de la reprise de la veille des salles des ventes et des (re)prises de contacts avec des antiquaires spécialisés.

Capitaine de vaisseau Jean-Philippe Perrot